

Les Bourses à l'international

• Erasmus+

Elle est versée dans le cadre d'un stage professionnel dans un pays européen ou partenaire.

En plus de la bourse erasmus+ dont le montant dépend de différents critères (niveau de vie du pays, distance...), un complément « inclusion » est possible.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut remplir un des critères suivants :

- être en situation de handicap ou d'affection longue durée (ALD)
- être boursier sur critères sociaux échelon 6 ou 7
- vivre en zone rurale
- vivre en Quartier Prioritaire la Ville (QPV)

• Bourse de mobilité internationale MERMOZ (<https://www.hautsdefrance.fr/>)

Son montant dépend du quotient familial et si l'étudiant est boursier ou non.

Il faut effectuer un stage d'au moins 1 mois pour en profiter et n'est versée qu'une seule fois.

La bourse Erasmus+ et la bourse Mermoz sont cumulables.

D'autres aides peuvent éventuellement s'ajouter.

Pour plus de renseignements, vous pouvez envoyer un mail à Mme Audrey BODART : erasmus@st-jo.com